AGENCE POUR L'ETABLISSEMENT DES TOWNSHIPS DE L'EST.

TOWNSHIP DE HAM,
1er Août 1848.

LE Soussigné, Agent préposé par Son Excellence le GOUVERNEUR-GENERAL, pour diriger les établissements des Terres de la Couronne dans les Comtés de Mégantic et Sherbrooke, donne avis à ceux qui voulent et sont en moyens de s'y établir que son bureau est temporairement fixé, en la demeure du Sieur ZEPHIRIN COULOMBE, au Lac Nicolet, dans le Township de Ham, sur le chemin Gosford, où il recevra les applications des colons, tous les jours de la semaine, entre HUIT et ONZE heures de l'avant-midi, à compter du PREMIER jour de SEPTEMBRE prochain, et de là jusqu'à ce qu'avis ultérieur ait été publié du changement de son Bureau.

Cinquante acres de terre seront données à tout colon âgé de dix-huit ans, et sujet de Sa Majesté, qui se présentera muni d'un certificat de probité, sobriété et de moyens d'existence, jusqu'à ce que le produit de sa terre puisse le maintenir, signés de personnes respectables et connues.

Le porteur de ce certificat dira à l'Agent (qui les enregistrera) son nom, son âge, son état, métier ou profession, s'il est marié, le nom et l'âge de sa femme, combien il a d'enfants, le nom et l'âge de chacun, d'où il vient, s'il a encore quelque part des propriétés, et dans quel Township il désire s'établir.

Les conditions du billet de location sont — de prendre possession dans un mois de la date du billet—*de mettre en état de culture et rapport au moins douze arpents de la terre en quatre années*—de bâtir une maison, et de résider sur le lot jusqu'à ce que les conditions d'établissement aient été accomplies, après quoi seulement le colon aura droit d'obtenir un titre de propriété. Les familles comptant plusieurs colons ayant droit à des terres qui préféreront résider sur un seul lot, seront dispensées de l'obligation de bâtisse et de résidence, pourvu que les défrichements voulus se fassent sur chaque lot. Le défaut d'accomplissement de ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu ou donné à un autre.

On permettra à ceux qui auront obtenu un lot gratuit d'en acheter jusqu'à trois autres sur le chemin (cent cinquante acres) à Quatre Chelins l'acre, payable comptant, de manière à pouvoir *leur fortifier* en tout deux cent acres.

Pour se rendre au bureau de l'agence au Lac Nicolet, les personnes du District de Québec peuvent prendre le chemin Gosford à St. Nicolas, ou celui de Lambton à St. François de la Beauce.

Les habitants du District des Trois-Rivières ont le chemin des bois francs à Gentilly, en traversant Somerset, et celui du Port St. François, en passant *par Sherbrooke*.

Ceux du District de Montréal, peuvent prendre les chemins des Townships à St. Mathias sur la Rivière Chambly, à St. Hyacinthe et à Sorel, pour se rendre à Sherbrooke, d'où le chemin Gosford les conduira à l'agence.

Lorsque le chemin de Watton aura été complété, la route par Richmond et Danville, dans le Township de Shipton, offrira une communication plus courte avec la résidence de l'agent pour les Districts de Montréal et des Trois-Rivières.

Le sol du territoire s'établit est généralement d'une beauté rare, couvert d'ombrages et de mûriers sur les hauteurs, et de frêne, d'erme et de cèdre dans les endroits plus bas. Il s'y trouve du bois de construction, beaucoup de pouvoirs d'eau et de la pierre à chaux.

Les principaux chemins seront ouverts aux frais du gouvernement.

L'Association des Townships se propose de bâtir des chapelles, dès maisons d'écoles et d'entretenir leurs missionnaires.

Il ne doit pas y avoir d'exclusion d'origine dans cette colonisation, mais on invite particulièrement les canadiens qui ne peuvent plus obtenir de terres dans les seigneuries, à profiter d'une occasion aussi favorable de s'en procurer gratuitement, et dans une localité qui offre les plus grands avantages.

Les chemins maintenant en projet de construction, sont:

1o.—Le chemin de Watton, partant de l'angle sud-est du Township de Shipton entre les quatrième et cinquième rangs de Watton, allant au sud-est jusqu'à l'intersection des onzième et douzième rangs de ce Township, et continuant entre ces rangs vers le nord-est jusqu'à la ligne sud-ouest de l'Augmentation du Township de Ham, puis, entre les premier et second rangs de la dite Augmentation jusqu'au lot numéro dix, où il rencontrera le Chemin Gosford, qui se prolonge jusqu'à Wolfestown.

La longueur de ce chemin est à peu-près de dix-neuf milles.

2o.—Le chemin Mégantic, partant du chemin Gosford à son intersection avec les lignes sud-est de Wolfestown, et qui traversera dans une direction sud-est le territoire communément appelé St. François dans toute sa longueur jusqu'au lac Mégantic, distance d'environ 27 milles.

3o.—La continuation du chemin Lambton de la ligne sud-ouest du Township de Lambton (qui forme la ligne des comtés de Sherbrooke et Mégantic) jusqu'à la ligne nord-est du Township de Langevin (qui jusques là en suit le chemin qui conduit à Gould sur les établissements de la Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique. Le chemin Lambton est déjà ouvert depuis St. François de la Beauce jusqu'à la ligne de comté.

4o. Le chemin Victoria, partant du chemin Lambton à son intersection de la ligne sud-ouest du Township de ce nom, et suivant la ligne du township de ce nom, et suivant la ligne du township de Gradiner, où il prendra une direction sud-ouest à travers le dit territoire, pour, au Township de Hampden, tomber dans le chemin de Otter Brook, qui conduit au village de Victoria. L'étendue de ce chemin sera d'environ 28 milles.

Ces différents chemins seront ouverts sur une largeur de 66 pieds et le terrain de chaque côté sera divisé en lots de 50 acres chaque pour être donnés gratuitement.

Outre le chemin principal de chacune de ces sections, il y en aura deux autres (un de chaque côté du premier) de trente sur toute l'étendue du territoire, et sur lesquels des cottres gratuits de 50 acres seront également faits. Mais comme sur ces chemins établissants il ne sera fait par le gouvernement d'autres frais que ceux d'arpentage, les concessionnaires seront tenus d'ouvrir le chemin sur leurs devantures respectives.

F. OLIVIER ARCAND,
Agent pour l'établissement des Townships de l'Est.
8 août.

AVIS

LE Comité Central de l'ASSOCIATION DES TOWNSHIPS tient des séances tous les LUNDIS, à 7 heures et demi P. M. Tous les membres des différents comités locaux, ainsi que les étrangers, membres de l'association qui désirent obtenir des renseignements au comité central ou en avoir quelque information, sont invités à y assister.

Par ordre,
J. PARIN,
Sec. Corr. A. E. C. T.
3 août.

SALSEPAREILLE
DU
Dr. Townsend.
MERVEILLE ET BENEDICTION DE L'EPOQUE.

CET extrait est contenu dans des BOUTEILLES D'UNE PINTE (de GALLON—son prix est six fois meilleur marché) et qualifié plus fortement bien SUPERIEURE à aucune autre composition vendue jusqu'ici. Il guérit *sans payer, rendre malade ou affaiblir le client.*

La grande supériorité de cette Salsepareille sur tous les autres remèdes est que tout en chassant la maladie, il donne de la force au corps. On s'en est avec succès pour guérir radicalement toutes les maladies provenant de l'impureté du sang ou de la mauvaise situation de système.

PRENEZ GARDE AUX IMITATIONS.—Des personnes désbonnêtes ont imité nos étiquettes et mis de la médecine dans des bouteilles de la même forme des nôtres. Voyez à chaque bouteille à la signature écrite de S. P. TOWNSEND.

OFFICIER DE LA MARINE DES ETATS-UNIS.

Le capitaine G. W. McLean, membre de la législature nagnère appartenant à la marine des Etats-Unis, nous envoie le certificat suivant dans lequel il raconte sa propre histoire.

Rahway, 25 janvier, 1847.—Il y a un an je fus attaqué de l'influenza, et tout mon système tomba dans un état de faiblesse alarmant. On me conseilla d'essayer la Salsepareille du Dr. Townsend, et je me sentis soulagé, après en avoir pris deux ou trois bouteilles. J'ai continué depuis ce tems à user de la Salsepareille. J'ai continué à en prendre, et je me rétablis de jour en jour. Je crois que cela a sauvé ma vie, et je ne voudrais pas, sous aucun prétexte, me pas toujours avoir quelques bouteilles de ce remède chez moi.

G. W. McLean.

QUERISON DES ECROUELLES.

Le certificat suivant prouve que cette Salsepareille a un pouvoir particulier sur les maladies du sang les plus invétérées. Un précédent nous atestaple est celui de trois personnes guéries dans la même maison.

TROIS ENFANS.

D. Townsend ; Mon cher Monsieur.—J'ai le plaisir de vous informer que trois de mes enfans ont été guéris des écrouelles en employant vos excellents médicaments. Les plaies qu'ils avaient, étaient fort graves ; quatre flacons de votre composition ont tout fait disparaître, et je viens vous exprimer ma reconnaissance.

Après mes respects, etc.

1er mars 1847. ISAAC W. CRAIN, 106 Wooster-st.

AUX MERES ET AUX FEMMES MARIEES.

Cet extrait de Salsepareille a été expressément préparé pour être employé dans les maladies des femmes. Aucune femme qui parvient à cette âge critique appelé "retour de la vie" ne devrait négliger d'employer ce remède. Car c'est un préservatif contre les souffrances nombreuses auxquelles les femmes sont sujettes à cette époque de leur vie. Ce période peut être différé pendant plusieurs années par l'usage de cette médecine. Elle n'est pas une plus sans secours aux jeunes filles qui arrivent à l'âge de puberté, et ne manquent d'activité et de vigueur en hâtant la circulation du sang et en donnant des forces au système. En vérité ce remède est infiniment précieux pour toutes les maladies délicates auxquelles les femmes sont sujetées.

Il renouvelle tout le système, et l'énergie naturelle, en épurant le sang, sans occasionner de dérangement, sans relâcher le système comme le font la plupart des médicaments que l'on vend pour les faiblesses chez les femmes pendant leurs maladies.

JEUNES FILLES LISEZ CECI.

Vous dont le teint est pâle, dont les yeux sont apparentis, dont la figure est couverte de boutons, dont le pouls est rabbe et taphotée de rougeurs, vous qui vous sentez apparentées, employez une bouteille ou deux de salsepareille du Dr. Townsend. Cela nétoiera votre sang, fera disparaître les rougeurs et les boutons, vous rendra l'animation, le feu dans les yeux, le bien être et le teint rose et blanc, toutes choses dont l'utilité est incalculable chez les femmes qui aiment à plaire.

GRAND REMEDE POUR LES FEMMES.

La Salsepareille du Dr. Townsend guérit radicalement et très vite, la consomption à son origine, la stérilité, les descentes de matrice, les fleurs blanches, les menstruations obstruées ou difficiles, l'incontinence d'urine, les douleurs dans les reins et la faiblesse générale du système, que ce soit ou non par suite ou sous des causes inhérentes au produites par inconduite, maladie ou accident.

L'Etonnement n'est plus surprenant que les effets fortifiants de la Salsepareille sur le corps humain. Les personnes qui sont faibles et facilement fatiguées en prenant ce remède deviennent rapidement par son influence robuste et pleine d'énergie. Il combat immédiatement la faiblesse du corps humain, faiblesse qui est la cause de la stérilité.

On ne pensa pas que dans des circonstances d'une nature aussi délicate, nous allons exhiber les certificats de guérisons étonnantes qu'on reçoit, mais nous pouvons assurer les personnes malades que nous avons reçu le rapport suivant de mêtes des de guérisons de la même nature, dont quelques uns n'avait pas d'enfans, après avoir employé quelques bouteilles de ce remède, ont eu leurs entrailles bénies par les sympathies de la maternité.

Dr. Townsend.—Ma femme étant depuis longtemps malade par une faiblesse de son délabrité générale, et souffrant continuellement d'une descente de matrice, et autres inconvéniens, je sus que votre médecine avait opéré merveille dans des cas semblables et elle avait été ordonnée, je me procurai en façon de votre Extrait de Salsepareille et je suivis les instructions qui vous furent demandées par vous. Peu de jours après, la santé de ma femme fut rétablie entièrement. Plein de reconnaissance pour le bien que ce remède a fait à ma femme, je m'empresse avec plaisir de le recommander et de le recommander au public.

Albany, 17 août 1844. M. D. MOORE.
au coin de Grand-st et Lydius-st.

RHUMATISME ET LOMBAGO.

Cette Salsepareille est employée avec le plus grand succès dans les attaques de Rhumatisme, qu'elles soient opiniâtres ou aiguës, et elle produit des effets plus que qu'aucun autre remède vraiment très surprenants. D'autres remèdes donnent quelquefois un soulagement momentané, mais la Salsepareille prache la maladie du système, même quand les muscles et les os sont dans un état d'enflure.

New-York, 25 juillet, 1846.

Dr. Townsend ; Mon cher monsieur.—Depuis plus de trois ans, j'avais été souffrant d'horribles douleurs rhumatismales. Maintes fois je me suis senti si mal que je ne pouvais vaquer à vos affaires. Quand je lessai le lombago. Après avoir le dos quelques jours sous un dingo de votre Salsepareille, je pouvais à ce tout pour voir si je pourrais en retirer quelque soulagement. Le lombago m'a abandonné, et je n'éprouve plus aucune douleur rhumatismale. Ma femme était tout dépérie depuis qu'il suivi ce traitement, j'en suis fort reconnaissant et j'espère que votre remède obtiendra la bonne qu'il mérite pour une affection dans que terrible maladie.

RICHARD JONES, No. 8 Dupar-st.

CRACHEMENT DE SANG.

Lisez ce qui suit et dites, si vous l'osez, que la consomption est incurable.

New-York, 28 août 1843.—Dr. Townsend : Je pense que votre Salsepareille a été la Providence à ma sœur la vie. Depuis plusieurs années j'avais un rhume très dangereux qui en faisait craindre pour les jours. A la fin je crachais du sang, j'avais des transpirations pendant la nuit, et j'étais si affaibli et si maigre que je ne croyais pas vivre longtemps. Il y a fort peu de temps que j'ai employé votre Salsepareille, et elle a opéré un changement remarquable dans ma personne. Je me sens maintenant tout parfaitement bien ; je ne crache plus de sang et le rhume et la toux m'ont quitté. Vous pouvez donc vous imaginer quelle reconnaissance je vous porte pour ces résultats. Votre obéissant,

W. M. RUSSELL, 68 Catharine-st

OPINION DES MEDECINS.

Cool est dorit à cette fin de certifier que nous soussignés. Médecins de la ville d'Albany, avons, en différentes occasions, prescrit la Salsepareille du Dr. Townsend, et que nous croyons qu'elle est la meilleure préparation qui ait jamais été fabriquée sur cette plan.

Signé H. P. FULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. S. BRIGGS, M. M.

Albany, 1er avril 1845. P. E. ELMONDORF, M. D
Agents pour Montréal, Dr. Picault, rue Notre-Dame. No. 36, et coin de la rue Sanscoucy, devant l'Hôtel Dieu.
8 juillet 1848.

EAUX MINERALES
DE
PLANTAGENET,
SANS PAREILLES DANS LE PAYS.

EN établissant des agences à Montréal, pour la vente de ces eaux inappréciables, le propriétaire est convaincu que leurs vertus une fois connues ne pourront manquer de faire reconnaître amplement leur efficacité.

Ce fait posé, il invite l'attention des citoyens de Montréal, et des environs généralement, mais plus particulièrement les Médecins et autres hommes de science, à faire une investigation de leurs qualités, et voir leurs effets, de manière qu'ayant prouvé leur valeur inappréciable par des expériences faites, elles pourront contribuer à soulager l'humanité souffrante, en rendant témoignage à leur mérite.

La supériorité des eaux minérales, sur ce qui est d'habitude, le remède par la main de l'homme, est admise par tous les savants ; car, sous ce rapport comme dans bien d'autres cas, les efforts humains tombent bien au-dessous de l'œuvre divin de la nature.

Pour parvenir à sang et donner de la vigueur au système, les eaux de Plantagenet ne sont pas surpassées par aucun qui en ont bu, pour être sans égales, et quoi que tout récemment découvertes, et comme dans leur enfance pour parler ainsi, elles ont été employées avec avantage dans des cas d'affections de rhumatisme, et des guérisons de *maladies différentes* ont été obtenues par leur efficacité.

Enfin, il prie tous ceux qui se trouvent attaqués de quelques maladies, de venir et boire de l'eau de Plantagenet, car, en effet, y trouveront vie nouvelle.

AGENTS A MONTREAL :
DR. PICAULT,
HOTEL QUEBEC,
W. E. BOWMAN, Ecr.
Apothicaire, Rue M'Gill.
CHARLES LABOCCETTE,
Propriétaire.
19 août 1848.

DUNDEE, 1r. août 1848.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'utilise l'attention publique sur les eaux minérales de Plantagenet. Je n'hésite pas à dire qu'elles possèdent toutes les qualités égales si non supérieures à toutes les autres eaux de la Province. En ayant fait usage moi-même, il est de mon devoir de rendre mon faible témoignage en leur faveur et de le joindre à ceux qui ont déjà été donnés. Le goût de ces eaux est agréable et leur effet est salutaire.

L. H. MASSON, Médecin.

NOUVEL LONDON, 1r. août 1848.

Je Soussigné, certifie que plusieurs personnes, à ma connaissance, ayant fait usage de l'eau de la source minérale de Plantagenet, s'en sont bien trouvées et surtout cet éprouvé de grands soulagements dans les cas de rhumatisme.

DOCT. M. P. L. LEDUC.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les Docteurs nous avaient condamnés. Nous avons eu recours à l'eau de la source minerale de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

LOUIS THOMAS.

Petite-Nation, 21 juillet 1848.

Je certifie par les présentes que j'ai fait usage durant peu de temps, des eaux minerales de Plantagenet, et qu'elles m'ont fait beaucoup de bien, et que je les crois supérieures à toutes autres de la Province.

JOHN McDONALD.

Depuis huit mois, je crachais le sang, et depuis huit jours que je bois de l'eau minerale de Plantagenet je suis mieux, et mes forces sont doubles de ce qu'elles étaient.

AUGUSTIN LAFLAMME.

Montréal, 15 août 1848.

Ayant été dernièrement retenu dans ma chambre pendant deux jours, par des douleurs rhumatismales, que je n'oublierai jamais tout le temps depuis la tête jusqu'aux pieds, je tout accompagné d'une forte dysenterie. J'ai fait demandé et et pris de l'eau des sources de Plantagenet, actuellement sous la direction de M. Charles Larocque, Docteur, et je ne me suis senti mieux le dit eau, que d'à peu près une pinte, et, je certifie par la présente, qu'avec la grâce de Dieu, j'ai recouvré la santé, et cela sans peu après avoir fait usage de l'eau susdite. Donné sous mon seing, à Plantagenet 7 août 1848.

W. KEARNES, J. P.

Je certifie, que depuis plusieurs années je souffrais horriblement de douleurs rhumatismales, malgré tous les soins et traitements de nos médecins, et qu'après avoir fait usage de l'eau de la source de Plantagenet, pendant quelque temps je me trouve complètement guéri.

JEAN-BAPTISTE LECUYER, Cult.

Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois ; que j'ai été dans une faiblesse continuelle à ne pouvoir m'habiller et qu'ayant bu des eaux de Plantagenet dont M. Chs. Lalloque est le propriétaire, j'ai été parfaitement guéri.

MARGUERITE PILON.

Plantagenet, 11 août 1848.

Je déclare sous serment que quand je cesse de boire de l'eau de la source Minérale de Plantagenet à présent sous la contrôle de M. Charles LaLloque, je ne suis dans le cas de vaquer à mes affaires et lorsque j'en bois je me porte bien.

PAUL SABOURIN.

Plantagenet, 8 août 1848.

Je certifie que depuis plusieurs années je souffrais horriblement de douleurs et je n'avais point d'appétit, et qu'après avoir fait usage de l'eau des Sources de Plantagenet, appartenant à M. Charles LaLloque j'ai été parfaitement guéri.

CYRIAQUE THAUVETTE.

Montréal, 30 août 1848.

Je certifie que pendant 3 à 4 ans j'ai eu une douleur aigüe dans le côté droit que j'ai en vain essayé différentes remèdes. Depuis 3 à 4 semaines je me suis mis à boire l'eau des Sources de Plantagenet et depuis le mois pour faitement bien.

DANIEL ALLEGAY.

J'éprouve un grand plaisir à appeler l'attention publique sur les Eaux Minérales de Plantagenet, dont les excellentes qualités pour rétablir le système et jeté donner la santé, me sont surprenantes pas moins en cela de la plus grande sagesse du Créateur, et que quoique tout les autres remèdes de pays, ceux qui sont obligés de faire de bien, trouvent bien vite, et, cependant que ceux et leur santé ne peut pas guérir.

H. J. LARRIN.

Montréal, 31 août 1848.

BANQUE D'EPARGNE
DE LA
CITE ET DISTRICT DE MONTREAL

PATRON :
Monsgr. l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président.
A. LaRocque, 1. V. Président.
Francis Hincks.
L. H. Holton.
Duncan Mesnes.
Nelson Davis.
M. Judah.
L. T. Drummond
P. Beaubien,
Joseph Beaugrand,
M. Bouthillier,
Edwin Atwater,
Barthw. O'Brien,
Jacob DeWitt,
Joseph Grenier,

AVIS est donné par les présentes, que l'Intérêt sur tous les nouveaux Dépôts faits dans cette Institution, le cinq après la PREMIER jour d'AOUT prochain sera au taux de QUATRE PAR CENT par AN.

Les Dépots seront reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et vendredis (fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requièrent l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jeudis en Vendredis, vû que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigeaient, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque,

JOHN COLLINS,
Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Epargne de la Cité et du District, Rue St. François-Xavier.—22 juillet 1848.

BANQUE D'EPARGNE.
DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

EXTRAIT.

MONTANT du mois Décembre 1847		802876 11	7
Montant déposé depuis le 31 décembre à cette date.....	£27172 0	6	
do retiré de.....	£25703 16	1	1468 4 5
Balance due aux Dépositaires au jour	£24143 16	0	

Par ordre du Bureau,
JOHN COLLINS,
Caissier.

Bureau de la Banque d'Epargne de la Cité et du District.
Rue St. François-Xavier.
Montréal, 31 mars 1848.

LA MEILLEURE MEDECINE
DU
PRINTEMS ET DE L'ETE, AU MONDE
VIND ELA FORET D'HALSBY.

Patronné par les noblesse et la faculté médicale d'Angleterre, et considérée comme la médecine la plus extraordinaire du temps.

LES médecines qui contiennent de la morphine et de la réglisse, comme les Salsepareilles tant vantés, demandent à ce que l'on fasse usage de plusieurs grandes bouteilles avant qu'elles puissent produire le moindre changement sur la santé. Le Vin de la *Forêt* est un article tout à fait différent. Il ne contient aucune syrope pour lui donner de la consistance, mais seulement son goût agréable et ses admirables qualités médicales des plus délicieuses dont il est composé. Le *Vin de la Forêt* contient toutes les vertus du

CERISIER SAUVAGE, DE LA DENT DE LION, DE L'OREILLE JAUNE, ET DE LA SALSEPARILLE.

Avec d'autres propriétés, beaucoup plus fortes.

Sa haute concentration le rend une des meilleures médecines en usage. Moins qu'une simple bouteille suffit pour convaincre le plus patient longanime que faible et rétablit fortement sa santé, chaque dose donne des signes de son bienfaisante constitution. Le *Vin de la Forêt* est recommandé, dans les termes les plus forts pour les faiblesses, les constitutions délicates et toutes sortes de débilités. Il guérit quant toutes les maladies de

LEUCORRHE, FOUR, HOUSSE, ATTAQUE DE NERFS, APPETITS MALADES DES FEMMES, SCROFULES, ET TOUS LES MAL RESULTANT DU MAUVAIS SANG ET LES IMPURETES DU SYSTEME.

DIRECTIONS POUR PRENDRE LE VIN DE LA FORET

Pour les jeunes personnes, après plusieurs conditions de table ou la moitié d'une pinte de vin, trois fois par jour, on peut avant les repas. Les dames et les Personnes de santé délicates doivent prendre la moitié de la dose ordonnée.

Dans les cas où la purgation est nécessaire on devrait en usage des *Pilules d'Halsby* pour obtenir de l'estomac, le bile et autres matières avant que de prendre du *Vin de la Forêt.*

SAUVE DE LA MORT ! ! !

Certificat de J. W. Halsby, Mathieu, un chapeau en nappon et tabac, Hawick ; N. Y.

Au Dr. J. W. Halsby.—Je crois que votre Vin de la Forêt et vos Pilules convenies en cures, sont ce qui me sauva la vie d'étais presque mort, lorsque j'ai commencé à en prendre, avec l'Hydropisie, les Hémorrhoïdes, et l'Asthme. Lorsque dans cette affreuse situation l'on me prouva votre Vin de la Forêt et vos Pilules, et avant que j'eusse fini la première bouteille et la première boîte de vos pilules, je me sentis beaucoup mieux ; mon corps et mes membres qui tous étaient enflés, diminuèrent considérablement ; l'hydropisie me quitta peu à peu, et mieux après avoir pris la moitié de la dose, les hémorrhoïdes pendant un mois a-peu-près, j'étais guéri entièrement des Hémorrhoïdes et de l'asthme. L'hydropisie qui m'avait mis dans un danger et imminent avait presque disparu, et je me sentis en parfaite santé. Mes jambes, qui étaient présent, et je jouis d'une santé aussi robuste que l'on puisse désirer quoique j'aie plus de soixante ans.

J'attribue entièrement à vos excellentes médecines le rétablissement de ma santé. Plusieurs de mes voisins d'un cent environ avaient donné dans un très grave, et je puis avec joie les recommander au public.

Votre très humble R. MATHEWS.

Newark 19 décembre 1847

L'Etonnement ne diminuera du succès obtenu, dans les cas de maladies incurables que dès lors rapportées dans les témoignages des grandes Propriétaires Vertus par le Vin de la Forêt et les Pilules du Dr. Halsby, Parce que elles ont aidé de M. John Ryan de Hill, rue Pearl, New-York, — qui d'une difficulté de foie et de nouvelles tout, après avoir fait usage du Vin de la Forêt et Pilules, qui lui avaient que n'était quotidiennement.

Un cas de M. William Brown, Broadway New-York, qui était affligé de la certaine depuis quatre ans, a été guéri l'un mois de la maladie. Hydropisie, déjà, du Rhéumatisme, Bronchite, Asthme, Constipation, d'indigestion, de l'opprimation, de difficulté, gravelle, de la gravelle, de la maladie des femmes, etc., etc.

Agent Général : Dr. J. E. PICAULT, rue Notre Dame, No. 36, au coin de la rue de Sanscouvy, devant l'Hôtel Dieu.

NOTA. Les marchands de la campagne qui désireraient devenir Sous-Agents, s'adresseront à l'Agent général.

(Certificat tout à fait.)
15 juillet 1848.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE
JEAN-B.TE ROLLAND
No. 24 Rue St. Vincent Montréal.

On trouvera constamment à cette adresse le choix, qu'on vendra à des prix bien modérés, les ouvrages suivants :

Montréal, 24 mai, 1848.

PILULES VEGETALES ET VITALES
DU
DR. HALSEY.
COUVERTES DE SUCRE

PRIX TRENTE SOUS LA BOITE, SIX BOITES POUR £1. 5d.

L'*Excellence et la supériorité des Pilules du Dr. Halsey sur toute autre espèce de Pilules et purgatif, consiste dans leur propriété curative sans faire de mal à la constitution, sans donner de coliques, sans produire de faiblesse. Elles sont salutaires en tout temps et dans tous les cas, et surtout n'obligent pas celui qui les prend à interrompre ses occupations.*

DES lettres de nos Agents et des certificats de différente tendance, prouvent que plus de 20000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux Etats-Unis qu'en Canada par les Pilules curées du DR. HALSEY. Des milliers de familles en gardent dans leurs maisons comme le plus sûr et le plus salutaire remède contre la maladie. A cette saison de l'année où les chaleurs de l'été rendent les bile jaune et causent des *maladies bilieuses, des jaunisses, des toiets jaunes, des pertes d'appetit, des dyspepsies, des faiblesses, des étourdissements, des fièvres* et bien d'autres maladies. Les Pilules curées du DR. HALSEY sont inépuisables et guérissent promptement sans difficulté le système.

DARTRE RONGEANTE EXISTANT DEPUIS HUIT ANS, GUERIE.

DR. HALSEY.

Je certifie que j'ai pris vos Pilules végétales curées, pour une dartre rongeante qui depuis 1840 me couvrait le bras droit et le poignet. Deux semaines de l'usage de vos pilules ont suffi pour me guérir, j'ai pris deux à la fois en me couchant. Ma santé générale s'est beaucoup améliorée. J'ai trouvé que les Pilules agissaient très doucement sur les intestins, mais leur propriété curative doit être bien forte pour avoir guéri en si peu de temps une maladie qui depuis huit ans avait résisté à tous les remèdes. Vous pouvez publier ce certificat, car je considère vos Pilules comme supérieures à celles qui sont en usage.

JACOB F. BRADY, M. D.

Fréderictown, 15 mars 1846.

DR. HALSEY.

Depuis plus de dix ans j'étais affecté de *Dyspepsie* et de *Constipation habituelle*, grâce à vos Pilules j'ai vu de jour en jour revenir ma santé et depuis quatre mois je n'ai pas eu un seul symptôme de mon ancienne souffrance.

JAMES H. STOUALL.

Frankford, 15 juillet 1847.

DR. HALSEY.

Depuis plus d'un an *j'étais affecté d'une mauvaise toux, de douleurs de poitrine* de débilité générale et de perte d'appetit. J'étais comme un véritable squelette et depuis deux mois je ne quittais pas ma chambre. Deux centaines de traitement par vos Pilules m'ont mis dans un état de santé telle que, au moins de sept semaines non embarquer s'était augmenté de vingt-sept livres. Vos Pilules sont hautement appréciées dans notre localité.

MARTIN CALDWELL.

Hamstead, 9 décembre 1847.

BEAUTÉ PERSONNELLE.

Les cosmétiques, le *fard*, le crois est plus tard pour tendance de détruire la fraîcheur du teint de la peau que d'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la beauté du corps et le douceur relevée de la peau. Les maux de tête, la perte de l'appetit, la langueur, la teinte jaune et maladive du visage, les boutons, les rougeurs indications certaines de l'embarras de l'estomac et des intestins trouvent leurs remèdes dans les Pilules végétales de DR. HALSEY. Elles influent dans les valeurs que sang par et vigoureux ; elles donnent au visage en coloris cette teinte rosée qui charme les yeux et donne au corps et à l'esprit une nouvelle vigueur.

Agents en gros à la Pharmacie du Dr. Picault, No. 36, rue Notre-Dame au coin de la rue Sanscouvy, et chez MM. J. L. Lymans & Co. Montréal. J. Musson, Québec. Chs. Heath, Kingston. J. Keenan et P. Nourrie, Trois-Rivières. M. Moreau et Cie., St. Jean. A. Dufresne, St. Athanase.

Les agents de campagne qui désireraient devenir Sous-Agents, s'adresseront au Dr. Picault, termes libéraux.—14 juillet, 1848.

ECOLE DU JOUR
AVEC PENSION
DE LA RUE SAINT-URBAIN.

Principal.—M. S. Philips, *ci-devant du High SeoT* Professeurs-Assistants.—MM. Robertson & Harris.
Français et Italien.—M. Ed. Lacoste.
Dessin.—M. Morris de l'Académie Royale d'Edimbourg.
Ecole de Génie et de Mathématiques. } M. G. Patterson, ci-devant de Berens des Travaux Publics en Irlande.

TERMES :
Payable d'avance par Quarters.

	Par année.		
Département Préparatoire.....	£4	0	0
Anglais et Mercantile.....	6	0	0
Classiques, Mathématiques et Français.	10	10	0
Département plus avancé pour les jeunes gens qui se préparent à embrasser quelque profession.....	12	10	0
Pensionnaires.....	£50	0	0

L'Ecole change Entre pour le Chemin de Bonsin.

MR. PHILIPPS recommandant pour le patronage et le distingué qu'il a reçu des citoyens de Montréal a l'honneur de les informer qu'il a maintenant complété un arrangements pour donner dans son Académie une décoration égale à celle d'aucune autre Ecole en Canada.

Ayant pu se procurer les services de M. Patterson, de instruire les enfants dans toutes les branches des mathématiques et de l'ingénierie, tels que l'arpentage, le Dessin Incomédrique, la construction des chemins de fer, des chemins ordinaires, des canaux, bâtrer, ponts et chaussées, aqueduc, viaduc et l'amélioration des rivières, baies, etc., etc.

Le Département de l'Arpentage et de l'Inspection ne sera pas négligé et comprendra l'Arpentage, Trigonométrie, l'Inspection marine des Rivières et quel l'art de tirer les niveaux.

Les lecteurs sur la Chimie, la Philosophie et l'Histoire Naturelle seront enseignées.

S. PHILIPPS,
PRINCIPAL.

ABONNEMENS.

LA REVUE CANADIENNE
PARAIT
Mes Mardi et Vendredi de chaque Semaine,

LA REVUE publie supplémentairement un *Album Littéraire* paraissant tous les mois, par livraison de 40 pages sur deux colonnes et contenant la matière de plus de deux volumes ordinaires de littérature par an. Cet *Album* est accompagné chaque mois d'un morceau de musique.

Prix de la *Revue Canadienne*..... £1 0 par an
" de la *Revue et de l'Album*..... 1 10 "
" de l'*Album* seul..... 1 0 "

PRIX DES ANNONCES : Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s.-6d. ; Dix lignes et au-dessous 1re insertion, 2s.-6d. ; Au-dessus de dix-lignes 6d. par ligne.—Pour chaque Insertion subséquente le quart du prix.

ON S'ABONNE A QUEBEC,
Chez T. R. JULIEN, Bureau de la Rédaction.

L'EDITEUR-REDACTEUR, EN CHEF,
L. O. LE TOURNEUX.

BUREAU DE LA REVUE CANADIENNE,
15, RUE SAINT-VINCENT.